Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
			✓								
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

Comité Régional Québecois
de l'A. C. J. C.

TRACT No 2

...Alors fondez un Cercle !

1°—Fondation
2°—Affiliation
3°—Organisation



QUÉBEC
Bureaux du Comité Régional Québecois
25, rue d'Aiguillon, 25

1916

Lectures récommandées avant de fonder un Cercle de l'A. C. J. C.

Nous recommandons fortement, outre la lecture des tracts et publications de l'A. C. J. C. celle du " Semeur, " particulièrement des articles qui suivent :

Discours de Joseph Versailles, 1er président de l'A. C. J. C. " Le Semeur, " 1904-05, p. 10

Les cercles d'étude, par Ernest Roy. Ibidem même année, p. 61

La formation personnelle. Ce que c'est; pour quoi et comment nous y devons travailler, par Antonio Perrault. Ibidem p. 140

La science de l'Etude, Edgar Laberge. Ibidem, p. 187.

Apostolat par unités, par M. l'abbé Emile Chartier. Ibidem, 1905-06, p.206.

L'apostolat laïque, par E. G. Bartlett. Ibidem, 1906-07, p. 289.

Les groupes paroissiaux : cercles d'études et cercles d'amusements, par Charles Blanchet. Ibidem, 1911-12. p. 62.

Nos cercles d'études : utilité, difficulté. Ibidem, 1912-13, p. 171.

Un plan d'études rurales. Ibidem, 1914-15 p. 116.

Nos cercles ruraux, A. de la Rochelle. Ibidem, 1914-15, p. 199,

La formation personnelle, par Arthur Saint-Pierre. Ibidem, p. 193.

Aussi: *Les cercles ruraux de l'A. C. J. C.*, par Aubert du Lac. La Semaine religieuse de Québec, 27 janvier 1916.

Le Cercle rural, par Jean des Prés. La Voix de la Jeunesse catholique, (L'Action Catholique), 12 février 1916.

Comité Régional Québecois
de l'A. C. J. C.

TRACT No 2

...Alors fondez un Cercle !

1°—Fondation
2°—Affiliation
3°—Organisation



QUÉBEC
Bureaux du Comité Régional Québecois
25, rue d'Aiguillon, 25

1916

POUR FONDER UN CERCLE DE L'A. C. J. C.

Ce qu'il faut

1o Des jeunes gens.—Il faut d'abord des jeunes gens...... Voyons! qui est-ce qui prétend ne pas pouvoir trouver dans sa paroisse une dizaine de compagnons: jeunes gens à l'intelligence ouverte, à la volonté droite, au cœur sain; jeunes gens vraiment bons, voulant devenir meilleurs et capables de faire du bien autour d'eux ?... Allons donc!... A supposer qu'il n'y en aît pas dix... combien sont-ils ? Cinq ?... seulement deux ? Eh bien! Commencez avec ceux-là...

On n'a vraiment pas tort, cependant, d'être exigeant sur le choix. Les statuts le demandent, le public aussi.

Tolèrerait-il, en effet, le public, sans protester avec raison, que des jeunes gens qui veulent faire

de l'action catholique se conduisent mal, ou seulement moins bien que les autres? qu'ils se contentent d'être bons pour eux-mêmes sans penser aux "autres"? qu'ils passent leur temps à abominer les agents du mal et les inactifs, comme à critiquer les hommes d'œuvres catholiques qui ne réussissent pas parfaitement dans leurs entreprises? restant eux-mêmes ce qu'ils sont, fils rebelles, compagnons insupportables, mauvais employés, cultivateurs arriérés ou commerçants malhonnêtes.

Non! Ceux qui ne veulent pas devenir meilleurs et même excellents dans la vie des affaires, dans celle des œuvres et, avant tout, dans leur vie personnelle, ne trouveront pas d'intérêt à faire partie de l'A. C. J. C., pas plus, d'ailleurs, que celle-ci n'aura de profit à les recevoir.

Qu'on le note donc! Mieux vaut retarder un an, deux ans et même plus, s'il le faut, une fondation, que d'accepter un seul incompétent, un "indésirable". Celui-ci nuira par la suite à l'activité des

autres membres, paralysera leur initiative et compromettra dans l'opinion publique leur influence, comme celle du cercle et de l'A.C. J. C.

—Alors, on conclut qu'il faut être très sévère!

—Il faut être sévère, sans doute: gardons-nous bien, cependant, de l'être à l'excès, d'ambitionner de commencer un cercle de l'A. C. J. C.,—comme tous ses frères, un cercle de formation personnelle,— avec des jeunes gens déjà tout formés...

2o Un fondateur.—Il faut ensuite un fondateur, c'est-à-dire quelqu'un qui veut bâtir solidement un cercle, le faire vivre réellement et pour toujours, même quand il ne sera plus là: quelqu'un qui veut s'en occuper activement et qui en a le temps.

Ce fondateur doit nécessairement, avant de commencer son travail, se donner la peine de connaître à fond *ce que c'est que notre Association*, l'étudier dans son programme, ses statuts, ses publications et ses œuvres, comme auprès de ses membres auto-

risés. Le meilleur moyen est encore de s'adresser personnellement, quand on le peut, sinon, par correspondance, au Comité régional, là où il en existe un, ou au Comité central.

—Mais, nous voici avec le fondateur et les jeunes gens désirés, que faire alors ?

3o Préparation des membres.—Il faut maintenant un travail absolument essentiel : *la préparation de ces jeunes un à un.*

Que ceux-là sur qui repose le cercle requièrent une formation plus solide, c'est évident : ce sont eux, en effet, qui servent d'exemple et entraînent les autres.

Comme nous l'avons dit, s'il n'y en a qu'un, s'occuper de celui-là ; s'il y en a quatre ou dix, les préparer encore un à un, pour qu'ils deviennent tous des convaincus.

4o Groupement de ces jeunes gens.—Et quand on a ainsi de tels jeunes gens, qui seront plus tard de solides catholiques, on doit bien penser que s'ils veulent, un jour, faire partie d'une associa-

tion, on ne doit pas les laisser *isolés:* il leur importe de *se grouper.*

C'est bien au fondateur du cercle, il semble, de faciliter ce rapprochement. Tenez! ils se réuniront chez lui, ou ils se rendront ensemble chez le curé ou le vicaire qui ne sauraient manquer de les bien recevoir.

Et là, ils causent de ce qui les intéresse... On discute un article de journal, une opinion émise, une objection lancée au magasin "général", en veillée, à la station, au bureau de poste, sur une question d'agriculture ou de commerce, de tempérance, de langue ou de religion... En somme, à cette causerie, chacun y va de ses connaissances, chacun essaie de les accroître au besoin par des lectures ou des conversations avec ceux qui connaissent davantage.

Y a-t-il une démonstration publique, religieuse ou civile, ils offrent au curé ou au maire leur concours et ils travaillent ensemble à l'organiser.

Par la force des choses, on le devine, à vivre, penser, travailler d'accord, ils s'entendront

bientôt. Parce que se connaissant mieux, ils s'estimeront davantage, comme des frères, sachant faire les uns les autres, pour la cause aimée, et aussi les uns pour les autres, les sacrifices qu'elle exigera de chacun.

Non seulement ils seront alors groupés, mais bien fortement unis.

5o Initiation des membres à l'A. C. J. C.—Et voilà! Grâce au bon travail de chacun, nos amis sont maintenant sept, huit ou dix: il importe qu'ils sachent plus à fond l'importance du groupement des catholiques, la nécessité de l'union, de l'association.

Qu'ils étudient alors le rôle préparatoire de l'A. C. J. C. dans le plan de cette action catholique, ses avantages, son fonctionnement, la manière de procéder de ses cercles...

Ils verront que leurs réunions sont semblables à celles d'un groupe de l'A. C. J. C.

On se sera vite convaincu, par le fait, que ce n'est pas aussi difficile qu'on le croit de s'instruire et de devenir un bon catholique dans la force du mot.

Et ils voudront bientôt faire partie de cette Association, si on sait bien la leur montrer telle qu'elle est. Que chacun se prépare donc et se forme individuellement au point de vue de l'A. C. J. C., car il faut que tous, aussi, connaissent bien notre Association, sous peine de voir le cercle végéter, dégénérer et mourir.

Tout cela revient à dire que le fondateur et les membres du cercle doivent savoir qui ils sont, où ils sont, d'où ils partent et où ils vont.

6o Rapports avec le Comité Régional.—C'est alors que, tout étant à point, quelqu'un d'entre eux écrit au Secrétariat du Comité régional et demande tous les tracts, brochures de propagande et renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

Cela reçu, ils le lisent, le commentent en veillée intime comme toutes les autres, et aussi à fond que possible...

Quand ils sont tous suffisamment au courant, que tous connaissent bien le but de l'A. C. J. C. et que chacun est bien décidé

d'en être, alors, sur leur nouvelle demande, le Comité régional enverra quelqu'un de ses officiers les rencontrer, causer intimement, fraternellement, avec eux, leur dire officiellement ce qu'est notre Association, ce qu'elle n'est pas, ce qu'il y faut, ce qu'il n'y faut pas...

Qu'on y aille donc sans crainte! Ce procédé est éprouvé: il a réussi parfaitement à fonder plusieurs cercles.

Et maintenant, vous désirez savoir quand et comment affilier un cercle à l'A. C. J. C. ? que faire ?

Voici !

COMMENT S'OBTIENT L'AFFILIATION

Le fondateur existe; les jeunes gens sont trouvés ; chacun a travaillé à sa formation personnelle ; on s'est groupé; on connaît l'A. C. J. C. et on veut en faire partie.

C'est alors qu'on établit les constitutions et règlements qui régiront le groupe Le tract numéro 2 du Comité central expose un projet de constitution, qui a été adopté avec profit par plusieurs cercles. On peut lui apporter les modifications requises par les circonstances.

Toutes les demandes d'affiliation doivent se faire sur les formules fournies par le Comité central et que les Comités régionaux se feront un plaisir de procurer aux groupes en formation. Il est toujours préférable de s'aboucher avec le Comité régional la plus rapproché.

C'est l'usage de ne demander l'affiliation que lorsque le groupe réunit dix membres, quoiqu'il soit

laissé à la discrétion du Comité central d'accepter un nombre moindre.

Chaque groupe doit avoir un aumônier-directeur.

Voici, du reste, le texte complet de la formule de demande d'affiliation, telle que fournie par la Comité Central :

DEMANDE D'AFFILIATION

Le groupe... de la paroisse... (ville ou village)... (province...

A l'honneur de demander son affiliation à

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Le Comité Central de l'A. C.J.C. constatera par les réponses ci-jointes que le groupe a rempli toutes les conditions nécessaires pour obtenir son affiliation.

...Aumônier-directeur... Président... Secrétaire.

Conditions d'affiliation

Pour devenir membre de l'A.C. J. C., il faut :

1o.—Être catholique et canadien-français ;

2o.—Signer la formule d'adhésion ;

3o.—Payer sa cotisation et son abonnement au *SEMEUR*, l'organe officiel de l'A. C. J. C., qui sont de 50 sous chacun(les groupes de collège ont droit à une remise de 50%).

4o.—Avoir au moins15 ans ;

La demande d'affiliation d'un groupe doit être adressée au Secrétaire général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal. Il faut :

1o.—Que le groupe comprenne au moins 10 membres ;

2o.—Que la demande d'affiliation soit accompagnée ;

a) des formules d'adhésion signées par les membres,

b) du montant des cotisations et des abonnements,

c) d'une copie des règlements du groupe ;

3o.—Que le groupe ait un aumônier-directeur ;

4o.—Que les règlements renferment une adhésion formelle aux statuts de l'A. C. J. C., qu'ils établissent un lien de piété entre les membres et qu'ils ne contiennent rien d'opposé à l'esprit de l'Association ;

5o.—Que le groupe organise dans son sein un cercle d'étude dont les travaux soient en harmonie avec la fin et le programme de l'A. C. J. C. ;

6o.—Que ce cercle fonctionne régulièrement depuis au moins deux mois.

Renseignements

1o.—Combien votre groupe comprend-il de membres ?

2o.—Quel es votre aumônier-directeur ?

3o.—Quel est le lien de piété établi entre les membres ? A quels autres exercices de piété (individuels ou collectifs) entendez-vous convier vos camarades ?

4o.—Quelles sont les études

que vous avez faites jusqu'à ce jour dans les séances de votre groupe ? Avez-vous un programme d'études pour l'année ? Quel est-il ?

5o.—Le groupe a-t-i déjà quelque initiative à son crédit ? Si vous avez des projets d'avenir, veuillez nous en faire part.

6o.—Depuis combien de temps votre groupe tient-il régulièrement ses séances ?

7o.—A quelle adresse devons-nous envoyer la correspondance qui vous est destinée ?

8o.—Quels sont les noms et adresses des membres du bureau ?

Voilà la demande d'affiliation qu'il faut remplir.

Le Comité régional se fera un devoir de viser les documents préparés par les cercles en formation dans sa région. Il les fera immédiatement tenir au Comité central et se tiendra en relation avec lui, afin d'obtenir l'affiliation dans le plus bref délai possible...

Et l'on continuera de se réunir

en attendant la réponse. qui ne tarde jamais.

Quand elle vient, le cercle est reconnu de l'A. C. J. C. avec droit de représentation aux Conseils fédéraux et régionaux.

Et le cercle est fondé.

Il doit maintenant vivre, augmenter sa vie, la faire rayonner. (1)

---

(1) Voir le tract numéro 3 du Comité régional.

ORGANISATION

Le cercle dans l'A. C. J. C.

Voici maintenant le cercle affilié. Quelle est sa place dans l'organisme général de l'Association : de quelle autorité relèvent ses membres et dépend-il lui-même ?

I

En 1904, avant de se séparer, les fondateurs de notre Association firent des statuts et règlements qu'ils s'engagèrent à observer et qu'ils proposèrent à tous ceux qui par la suite voudraient se préparer comme eux à être utiles dans la vie de la société.

Ils prévirent naturellement que le Congrès fini, le groupement initial une fois dispersé, il faudrait quelqu'un pour entretenir entre tous des liens forts, répandre l'idée commune, multiplier les groupements, les représenter, les diriger. C'est pourquoi, ils pourvurent, dans les statuts, à la création

d'un corps permanent capable de répondre à ces fins et ils constituèrent un *Comité central.* C'est ce Comité central que les délégués des groupes, réunis en *Conseil fédéral*, élisent maintenant tous les deux ans pour représenter et diriger l'Association par tout le Canada.

II

Sous l'active direction de ce Comité central, les groupes se multiplièrent et ils furent même bientôt trop nombreux et souvent trop éloignés pour qu'il pût les suivre tous et les visiter régulièrement.

Pour remédier à cela, furent alors créées les *Unions régionales.* Elles se composent de groupes et des membres isolés d'un territoire déterminé, le diocèse, et elles ont pour but de fonder des groupes dans leurs limites, d'en accroître la vitalité ; d'entretenir entre eux un lien plus étroit, par des visites, des enquêtes, des correspondances des congrès, etc.; enfin, de mieux servir les intérêts propres à la région et de seconder plus efficace-

ment l'action générale de l'Association.

Ce fut à la fondation des Unions régionales comme à celle de l'A. C. J. C. : il fallait, après la première réunion, se séparer et il importait aussi que se continuât le mouvement de direction, d'amélioration et de propagande locales. Et c'est pour la même raison que les fondateurs des Unions régionales nommèrent et que les délégués des groupes régionaux, réunis en *Conseil régional*, nomment tous les ans ou tous les deux ans, suivant les régions, un *Comité régional* pour s'occuper des intérêts de l'Union régionale, qu'il représente, et la diriger suivant sa constitution et sous la direction et l'autorité du Comité central.

III

Enfin, voici, à la fondation de leur groupe, des jeunes gens qui ont décidé d'utiliser ensemble les moyens de formation personnelle que leur propose notre Association.

Eux non plus ne peuvent rester perpétuellement en séance.

Ils conviennent donc de se séparer et de se réunir par la suite tous les quinze jours, toutes les semaines.

Mais, pendant ces intervalles, qui s'occupera d'entretenir, de développer la vie du groupe ? Qui cherchera les pratiques de piété, les programmes d'étude et d'action ? Qui aura le soin de faire produire à chacun des membres son maximum de rendement ?

Ce sera le *Bureau de direction*, appelé aussi *Comité de régie*, que les fondateurs du groupe choisissent entre eux, avant de se séparer, et que leurs successeurs, réunis en Conseil élisent ensuite tous les ans parmi les membres du groupe.

IV

Il y a donc dans l'Association de la Jeunesse Catholique trois organismes : le *Groupe*, l'*Union régionale* et l'*Association* elle-même, dirigés le premier par un *Bureau de direction* ; la seconde, par un *Comité régional*, et la troisième par un *Comité central*.

Le Bureau de direction a autorité

sur les membres de son groupe ; le *Comité régional*, sur les membres et les groupes de sa région, et le *Comité central*, sur les membres, les groupes et les unions régionales de tout le Canada.

Ce sont les *membres* du groupe qui choisissent tous les ans leur Bureau de direction; les *délégués des groupes régionaux* qui nomment, tous les ans ou tous les deux ans, suivant les régions, leur Comité régional, enfin, *les délégués de tous les groupes* du Canada qui élisent leur Comité central.

Voilà donc les grandes lignes de l'organisme de l'A. C. J. C. et des relations qui existent entre ses diverses parties.

REMARQUES

Après cet exposé on ne confondra pas Conseil fédéral ou régional, avec Comité central et Comité régional ou, encore, avec Congrès général et Congrès régional.

Le Conseil fédéral, le Conseil régional, comme le Conseil du groupe, sont les corps *législatifs* ; le Comité central, le Comité ré-

gional et le Comité du groupe ou Bureau de direction sont les corps *exécutifs*, tandis que les Congrès généraux, régionaux ou locaux, (qu'on appelle encore des Conventions régionales) sont simplement des réunions solennelles destinées à développer la vie de l'Association, à propager ses idées et à manifester ses progrès.

Quant aux *Conférences intercercles*, ce sont de petits congrès locaux ou des séances réunissant les membres de plusieurs cercles pour certaines fins d'étude, de travail ou d'action.

Les *Concerts-"boucane"* ou *Causeries*, les *Soupers* ou *Déjeuners-A. C. J. C.* convient en réunions plus intimes et récréatives, dénuées de tout caractère officiel, les membres, les officiers des divers organismes et leurs aumôniers. Pendant que les uns causent à table, par petits groupes ou en tête-à-tête, d'autres jouent aux cartes ou font de la déclamation, du chant, de la musique. Les distances disparaissent bientôt entre tous ces jeunes de diverses conditions, de milieux différents, entre eux tous et leurs officiers : on

s'estime bientôt; des relations s'établissent, de fortes amitiés se créent.

Ces réunions amicales contribuent pour beaucoup, elles aussi, comme les réunions d'action, d'étude ou de piété, à opérer le groupement des forces des jeunes Canadiens-français catholiques.

Le Comité de Propagande.

———

ORGANISATION

A. C. J. C.

- **Membres isolés** ....
- **Groupes.**
  - **Collégiaux** ....
  - **Universitaires** ....
  - **Paroissiaux**
    - **Urbains.**
    - **Ruraux..**

Membres isolés et Groupes :

- **Isolés** ....
- **Groupés.**
  - **1°. *En Unions régionales:* dépendent du Conseil régional et du Comité régional, soumis à la Constitution de l'Union régionale et à la direction centrale de l'A. C. J. C.**
  - **2°. *En Association nationale:* dépendent du Conseil fédéral et du Comité central.**

Dépendent tous du Comité Central lequel est lui-même soumis à la Constitution de l'A. C. J. C.

En vente au Secrétariat du Comité Régional

Le Semeur, organe de l'A. C. J. C. — Abonnement : $1.00

Les Statuts de l'A. C. J. C. in-32, de 56 pages, l'unité, 10 sous ; 1.00 la doz.

Pour préparer l'avenir, R. P. A. Bellavance, S. J. 45 sous franco.

Le Congrès de la Jeunesse à Québec, en 1908, in-8vo, 460 pages illustré. Prix : 70 sous franco.

Le Congrès de la Jeunesse à Ottawa, in-8vo d'environ 200 pages. Prix : 25 sous franco.

Etude critique de notre système scolaire. Rapport du Congrès des Trois-Rivières, 1913 ; in-8vo d'environ 200 pages. Prix : 50 sous franco.

Le devoir social au Canada-français —Rapport du Congrès décennal 1904-14. In 8vo de 307 pages. Prix : $1.00

Pour les quatre ensemble, $3.00 franco.

Tracts du Comité Central

TRACT No 1 : *Appel aux Jeunes*, feuille volante. Prix : deux pour 1 sou ; la doz, 5 sous ; les cent, 25 sous.

TRACT No 2 : *Projet de constitutions d'un groupede l'A. C. J. C.* Prix : deux pour 5 sous ;la doz, 25 sous.

TRACT No 3 : *Ceux qui viennent*, l'abbé L.-A. Groulx. Brochure de 15 pages. Prix : 5 sous l'unité ; la doz. 50 sous.

TRACT No 4 : *L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française*, par Eugène Bellut. — Monographie publiée

par la *Revue de l'Action Populaire* de Reims. Brochure de 20 pages. Prix 5 sous ; la doz. 50 sous.

TRACT No 5. — *La Discipline*, par Oscar Hamel, Président de l'U. R. Q. Prix : 2 pour 5 sous ; 25 sous la douzaine.

Petit insigne de l'A. C. J. C. Prix : 25 sous l'unité; la doz. $2.85 Le grand insigne, 35 sous l'unité.

Tracts du Comité Régional Québecois de l'A. C. J. C.

TRACT No 1. — *Vous en êtes ?...* Brochure expliquant la nature de l'A. C. J. C. et répondant à plusieurs objections. Prix : 5 sous ; la doz. 50 sous.

TRACT No 2. —...*Alors, fondez un cercle.* 1o Comment fonder un cercle ; 2o Comment l'affilier ; 3o La place du cercle dans l'A. C. J. C. Prix : 5 sous ; la doz. 50 sous.

En préparation : TRACT No 3:...*Et faites-le vivre !*

EN VENTE

Bureaux du Comité Régional Québecois de l'A. C. J. C.

25, rue d'Aiguillon, 25

Québec
